Extrait du Observatoire Régional des transports du Nord - Pas de Calais

http://ns39179.ovh.net/~cert

Répartition des établissements de transport

- Indicateurs - 2003 - Les acteurs économiques -

Date de mise en ligne : lundi 11 fvrier 2008

Observatoire Régional des transports du Nord - Pas de Calais

Sur les 5.499 établissements du Nord-Pas de Calais exerçant à titre principal une activité du transport, 45% relèvent du transport routier de marchandises et 16% du transport routier de voyageurs.

La zone d'emploi de Lille concentre la majeure partie des établissements de transport : 1.338, soit le quart du total régional, dont 548 pour le transport routier de marchandises (21% du total régional du sous-secteur) et 244 pour le transport routier de voyageurs (27% du total régional du sous-secteur).

Chaque zone d'emploi de la région se caractérise par un petit nombre d'activités bien spécifiques. Le calcul des indices de spécificité - part de l'activité dans la zone d'emploi divisée par la part de l'activité dans la région - permet de les déterminer. En effet, un indice supérieur à 1 indique une relative spécialisation de la zone d'emploi dans l'activité.

Ainsi, la zone d'emploi de Dunkerque, du fait de l'existence du port, accueille 67% des unités de transports par conduite, 55% de la manutention portuaire, 50% des transports maritimes et 44% des services portuaires, maritimes et fluviaux.

Les spécialisations dans le transport maritime, la manutention portuaire, les services portuaires, maritimes et fluviaux se retrouvent bien évidemment dans les zones de Boulogne et Calais (avec en plus une spécialisation de Boulogne sur l'entreposage frigorifique et de Calais sur les services aéroportuaires).

Concernant les autres zones, on peut signaler, par exemple, les spécialisations de :

- la zone de Lille, du fait de la présence de l'aéroport de Lesquin, dans les activités du transport aérien ;
- la zone de Douai dans les transports fluviaux (40% des établissements régionaux de cette activité) ;
- la zone de Roubaix-Tourcoing dans l'affrètement (23%) ;
- la zone de Valenciennes dans la location de camions avec conducteur (16%) ;
- la zone de Béthune - Bruay dans les transports fluviaux (15%) ;
- la zone de Lens dans l'entreposage frigorifique (14%) ;
- la zone Artois - Ternois dans les transports routiers de marchandises de proximité (13%).

- La répartition spatiale des établissements de transports en Nord-Pas de Calais
- Répartition des établissements de transport par secteur d'activité

Copyright © Observatoire Régional des transports du Nord - Pas de Calais